



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/663
25 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 64 g) de l'ordre du jour

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Programme de bourses d'études, de formation et de services
consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	3
II. STRUCTURE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES, DE FORMATION ET DE SERVICES CONSULTATIFS DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE DESARMEMENT	3 - 4	3
III. ACTIVITES REALISEES AU TITRE DU PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES SUR LE DESARMEMENT	5 - 17	4
A. Généralités	5 - 6	4
B. Sélection des boursiers du désarmement pour 1989 ...	7 - 8	4
C. Genève	9 - 11	5
D. Visite d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique (Vienne)	12	5
E. Voyages d'études effectués à l'invitation de gouvernements d'Etats Membres de l'ONU	13 - 14	6
1. Généralités	13	6
2. Pays visités en 1989	14	6

98

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
F. New York	15 - 16	7
G. Projets et mémoires de recherche sur le désarmement	17	7
IV. ACTIVITE RELEVANT DU PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION EN MATIERE DE DESARMEMENT	18 - 27	7
A. Généralités	18 - 19	7
B. Objectifs des stages régionaux de formation en matière de désarmement	20	7
C. Stage régional des Nations Unies sur le désarmement organisé en Afrique (1989)	21 - 27	8
V. CONCLUSIONS	28 - 29	9

I. INTRODUCTION

1. A sa quarante-troisième session, l'Assemblée générale a adopté, le 7 décembre 1988, la résolution 43/76 F, intitulée "Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement", dont une partie du dispositif se lit comme suit :

"L'Assemblée générale,

...

1. Réaffirme les décisions figurant dans l'annexe IV du Document de clôture de sa douzième session extraordinaire et dans le rapport du Secrétaire général 1/ qu'elle a approuvé par sa résolution 33/71 E du 14 décembre 1978;

...

4. Prie le Secrétaire général de poursuivre l'exécution du programme dans la limite des ressources disponibles;

5. Prie également le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-quatrième session, un rapport sur l'exécution du programme.

1/ A/33/305."

2. Le présent rapport est présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 5 de la résolution susmentionnée.

II. STRUCTURE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES, DE FORMATION ET DE SERVICES CONSULTATIFS DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE DESARMEMENT

3. Les renseignements pertinents concernant la structure du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, y compris les directives et méthodes de travail, figurent a) dans le rapport du Secrétaire général à la trente-troisième session de l'Assemblée générale (A/33/305) approuvé par l'Assemblée dans sa résolution 33/71 E du 14 décembre 1978, b) dans le rapport du Secrétaire général à la quarantième session de l'Assemblée (A/40/816, par. 3 à 5, 8 à 11 et 27), c) dans la résolution 40/151 H de l'Assemblée, en date du 16 décembre 1985, et d) dans la résolution 42/39 I de l'Assemblée, en date du 30 novembre 1987.

4. Trois types d'assistance sont mis à la disposition des Etats Membres dans le domaine du désarmement et de la sécurité au titre du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, à savoir le programme de bourses d'études sur le désarmement, le programme régional de formation en matière de désarmement et le programme de services consultatifs en matière de désarmement. Le programme de bourses d'études

/...

sur le désarmement a été institué par l'Assemblée générale en 1978 afin de promouvoir l'acquisition de connaissances spécialisées en matière de désarmement dans un plus grand nombre d'Etats Membres, notamment dans les pays en développement. Les deux autres programmes - le programme régional de formation en matière de désarmement et le programme de services consultatifs en matière de désarmement - ont été établis en 1985. A l'instar du programme de bourses d'études sur le désarmement, ils sont tout particulièrement axés sur le renforcement de la capacité des pays en développement de participer plus pleinement et efficacement aux efforts de désarmement. Un stage régional sur le désarmement a été organisé en Afrique en 1989 dans le cadre du programme régional de formation en matière de désarmement, tandis que des services consultatifs en matière de désarmement seront fournis aux gouvernements et/cu organisations intergouvernementales qui en feront la demande.

III. ACTIVITES REALISEES AU TITRE DU PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES SUR LE DESARMEMENT

A. Généralités

5. Le programme d'études sur le désarmement pour 1989 a commencé à Genève, au Palais des Nations, le 3 juillet 1989 et se terminera à New York, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 23 novembre 1989.

6. Dans le cadre du programme pour 1989, on a organisé des conférences, des séminaires et des tables rondes sur le désarmement, des projets de recherche sur la paix et le désarmement, des séances de simulation, ainsi que des visites et des voyages d'études.

B. Sélection des boursiers du désarmement pour 1989

7. Vingt-quatre candidats ont été retenus en 1989 par le Secrétaire général avec le concours d'un jury qui s'est réuni en mai 1989.

8. Les noms et nationalités des 24 boursiers choisis sont les suivants :

1. M. Abdelfetah DAGHMOUM	Algérie
2. Mme Virginia E. DE LA QUINTANA RUIZ	Bolivie
3. M. Sergio H. VALENZUELA LEON	Chili
4. M. Vincent BLA	Côte d'Ivoire
5. Mme Maria E. FIFFE CABREJA	Cuba
6. M. Leslie K. CHRISTIAN	Ghana
7. M. Mohamed L. TOURE	Guinée
8. M. Marton KRASZNAI	Hongrie
9. M. Anil WADHWA	Inde
10. M. Imron COTAN	Indonésie
11. M. Darvish RANJBAR	Iran (République islamique d')
12. Mme Liora HERZL	Israël
13. Mme Gloria C. VINTON	Libéria
14. M. Ahmad JAZRI M. JOHAR	Malaisie
15. M. Dambyn GANKHUYAG	Mongolie

16. M. Alphonsus G. ALANG	Nigéria
17. M. John S. ADANK	Nouvelle-Zélande
18. M. Mohamed AL-HASSAN	Oman
19. M. Ghassan HAIDER	République arabe syrienne
20. M. Rainer SALM	République démocratique allemande
21. M. Vladimir R. KOROLEV	République socialiste soviétique de Biélorussie
22. M. Domingos A. FERREIRA	Sao Tomé-et-Principe
23. M. Komi M. AFETO	Togo
24. M. Peter HOBWANI	Zimbabwe

C. Genève

9. Ont pris la parole au cours de la séance d'ouverture du programme de Genève le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et les représentants du Nigéria, de la Suède, de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique. Au cours du programme, des communications ont été faites par 30 ambassadeurs participant aux travaux de la Conférence du désarmement et de la Première Commission de l'Assemblée générale et par plusieurs experts en matière de désarmement venus d'Etats Membres, d'institutions spécialisées, d'instituts de recherche et d'universités. Des communications ont également été faites par des hauts fonctionnaires du Département des affaires de désarmement, notamment le Coordonnateur du programme, qui a aussi assumé les fonctions de président et d'animateur des conférences et tables rondes.

10. Les boursiers ont été exposés à divers points de vue afin de faciliter l'examen des questions de désarmement dans des optiques différentes et de promouvoir une meilleure compréhension des diverses approches - mondiales, multilatérales, régionales, bilatérales et nationales - du désarmement.

11. Le programme de Genève, qui portait virtuellement sur tous les aspects du désarmement et de la sécurité, a permis aux boursiers de participer à des conférences sur diverses questions de désarmement, considérées tant du point de vue historique que sous l'angle des délibérations et des négociations en cours, et de suivre les travaux de la Conférence du désarmement afin qu'ils comprennent la conduite des négociations sur le désarmement. Le rapport du Secrétaire général à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale (A/42/693, par. 9) indique certain des thèmes traités.

D. Visite d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique (Vienne)

12. Les boursiers se sont rendus au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, où ils ont assisté à des réunions d'information et à des conférences sur les sujets suivants : l'AIEA, son rôle et son histoire; les fondements juridiques des garanties internationales, y compris les mécanismes de coopération internationale; le système de garanties et le régime de non-prolifération nucléaire de l'AIEA; le système d'inspection des installations

/...

sous garanties de l'AIEA - fonctionnement et visite au laboratoire de l'AIEA à Seibersdorf; projection du film intitulé "For the benefit of humanity".

E. Voyages d'études effectués à l'invitation de gouvernements d'Etats Membres de l'ONU

1. Généralités

13. Cette année, six Etats Membres (Allemagne, République fédérale d', Etats-Unis d'Amérique, Japon, République démocratique allemande, Suède et Union des Républiques socialistes soviétiques) ont adressé au Département des affaires de désarmement des lettres dans lesquelles ils invitaient les participants au programme de 1989 à se rendre dans leurs pays respectifs pour étudier leur politique et leurs activités dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Organisés avec générosité et efficacité par les gouvernements hôtes, ces voyages ont permis aux boursiers d'accéder à de nouvelles sources d'information et d'acquérir des connaissances pratiques supplémentaires.

2. Pays visités en 1989

14. Dans les divers pays qui ont envoyé une invitation, les boursiers ont visité les lieux et organismes ci-après : a) République démocratique allemande : le Ministère des affaires étrangères, le Conseil scientifique de recherches sur la paix, l'Institut de recherche spatiale (station terrienne de communications par satellite de Neustrelitz), le Mémorial national de Ravensbrueck et le Centre de villégiature de Varenshof; b) Allemagne, République fédérale d' : le Ministère fédéral des affaires étrangères, la Société allemande de politique étrangère, l'Agence fédérale des sciences de la défense NBC des forces armées à Münster, l'usine d'incinération, les installations de destruction des explosifs à Münster; c) Japon : le Ministère des affaires étrangères, Hiroshima où (ils ont notamment visité le Peace Memorial Museum, le Cénotaphe à la mémoire des victimes de la bombe atomique et l'Hôpital des victimes de la bombe atomique, assisté à la projection du film intitulé Hiroshima - A Document of Atomic Bombing et rencontré des universitaires et des survivants) et Nagasaki (où ils ont visité le Musée de la bombe atomique, assisté à la projection d'un film sur le bombardement atomique de Nagasaki, rencontré des survivants et des médecins et visité le Megumi-no-oka, foyer des victimes de la bombe atomique); d) Suède : le Ministère des affaires étrangères, l'Institut international de recherche en matière de défense (FOA), l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, l'Institut de recherches sur la paix et les conflits de l'Université d'Uppsala et la Conférence de 1989 organisée à la mémoire d'Olof Palme; e) Union des Républiques socialistes soviétiques : le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la défense, l'Institut pour l'économie mondiale et les relations internationales, l'Institut des Etats-Unis et du Canada, l'Institut des études orientales et l'Institut des études latino-américaines; f) Etats-Unis d'Amérique : avant la fin du programme de 1989, les boursiers visiteront l'Arms Control and Disarmament Agency, le Département d'Etat, le Centre d'études stratégiques et internationales de l'Université de Georgetown et l'Institut Brookings.

F. New York

15. Les activités devant se dérouler à New York auront lieu durant la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale et prendront fin le 23 novembre 1989.

16. Au titre du programme d'études prévu à New York, les boursiers assisteront à des séances de la Première Commission de l'Assemblée générale (du débat général sur les questions de désarmement au vote sur des projets de résolution), participeront à des conférences et séminaires sur les thèmes suivants : les questions relatives au désarmement et à la sécurité internationale renvoyées à la Première Commission; les procédures et pratiques de l'Assemblée générale; les travaux du Département des affaires de désarmement au titre des conférences, publications et études sur le désarmement; la Campagne mondiale pour le désarmement; l'évaluation d'un choix de projets de résolution sur le désarmement présentés à l'Assemblée générale; le désarmement et le développement; des séances de simulation au cours desquelles les boursiers joueront le rôle de représentants participant à des négociations sur le désarmement; le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales; les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies.

G. Projets et mémoires de recherche sur le désarmement

17. Les travaux de recherche sont une composante essentielle du programme d'études. Les boursiers ont présenté 24 mémoires de 15 à 20 pages chacun sur diverses questions de désarmement. Par la suite, le Coordonnateur s'est entretenu avec les boursiers des mémoires qu'ils avaient préparés. En outre, les boursiers ont fait des présentations orales sur une large gamme de questions liées au désarmement.

IV. ACTIVITE RELEVANT DU PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION EN
MATIERE DE DESARMEMENT

A. Généralités

18. Les modalités d'exécution du programme de formation sont énoncées dans la résolution 40/151 H (1985) de l'Assemblée générale, ainsi que dans les rapports A/41/720 et A/43/719 du Secrétaire général.

19. Il est prévu en particulier que a) pour compléter les ressources limitées affectées par l'Assemblée générale, l'un des gouvernements de la région intéressée est appelé à accueillir le stage de formation devant se tenir dans cette région, et que b) les autres gouvernements de la région peuvent contribuer à son financement.

B. Objectifs des stages régionaux de formation en matière de désarmement

20. Comme le Secrétaire général le rappelle dans son rapport à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale (A/43/719), l'objectif principal est de fournir une assistance aux gouvernements des régions intéressées en

/...

organisant, en coopération avec ces gouvernements et les organismes intergouvernementaux concernés, des stages, au niveau régional ou sous-régional, à l'intention des fonctionnaires chargés de l'application des mesures de limitation des armements et de désarmement, ainsi que de faire mieux connaître et comprendre dans les diverses régions les mécanismes internationaux et régionaux visant à renforcer les efforts de désarmement et la sécurité régionale. Les stages doivent donc permettre aux participants : a) d'approfondir les notions de sécurité et les questions de sécurité régionale; b) d'échanger des informations et des données d'expérience sur les questions de désarmement intéressant toute la région, en procédant notamment à des études de cas régionales; c) d'approfondir leur compréhension des causes de la course aux armements et les corrélations entre celle-ci, le développement et la sécurité; d) de se familiariser avec les dispositifs régionaux destinés à promouvoir la sécurité et le règlement des conflits.

C. Stage régional des Nations Unies sur le désarmement organisé en Afrique (1989)

1. Lieu et date

21. Le premier stage régional s'est tenu en Afrique. Organisé par le Département des affaires de désarmement, sous les auspices du Gouvernement nigérian, le stage s'est déroulé à Lagos du 3 au 7 avril 1989.

2. Pays participants

22. Les pays invités à envoyer des participants au stage étaient les suivants : Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Libéria, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

3. Programme du stage

23. Le stage avait pour thème "Les conceptions et les impératifs de la sécurité en Afrique et les questions régionales connexes".

24. Après une allocution de bienvenue du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, le Ministre des affaires extérieures du Nigéria, le général de division I. Nwachukwu, a prononcé le discours inaugural.

25. Le stage a porté essentiellement sur les sujets suivants : les conceptions et impératifs de la sécurité dans le contexte africain; les dispositifs destinés à promouvoir la sécurité et le règlement des conflits dans la région; l'Afrique, zone dénucléarisée; désarmement et développement, notamment dans le contexte africain; initiatives à prendre par les Etats africains pour réduire la tension et instaurer la sécurité dans l'Atlantique Sud; le maintien de la paix dans la région; le désarmement classique et ses incidences sur l'Afrique; le système multilatéral de promotion de la sécurité et du désarmement; le Dialogue Est/Ouest et la recherche de la sécurité (d'Helsinki à Stockholm et à Vienne); les négociations en cours sur le désarmement : perspective africaine; communications sur les diverses communications.

26. Le texte des communications qui ont été présentées durant le stage sera publié par le Département des affaires de désarmement. Les participants ont entendu des membres du corps diplomatique, des spécialistes et experts africains, des experts d'autres régions du monde et des hauts fonctionnaires du Département des affaires de désarmement.

27. Pour compléter les ressources limitées fournies par l'ONU, le Gouvernement nigérian a mis à la disposition du stage des structures d'accueil et assuré le transport local ainsi que le logement et la subsistance de tous les participants. Le Gouvernement norvégien a versé une contribution de 15 000 dollars.

V. CONCLUSIONS

28. L'Assemblée générale a souligné à maintes reprises l'importance du programme de bourses d'études sur le désarmement. A la fin de l'année 1989, celui-ci aura permis de former 240 fonctionnaires de 99 Etats Membres. Il a contribué très utilement au développement des compétences en matière de désarmement et a permis aux participants d'acquérir des connaissances et une expérience qui leur serviront de plus en plus à mesure qu'ils assumeront de plus hautes responsabilités dans l'élaboration des orientations de leurs pays respectifs.

29. On a vu plus haut que le Département des affaires de désarmement avait organisé, dans le cadre du programme régional de formation en matière de désarmement, un premier stage régional en Afrique. En application de la résolution 42/39 I de l'Assemblée générale, le Département a maintenant établi un programme de stages annuels, régionaux ou sous-régionaux, qui se tiendront en Asie en 1990 et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 1991.
